

B. 1.

Marie Alphonsine
Brillant

Le premier Fevrier mil neuf cent quatre nous pretre sous-signé
avons baptisé Marie Alphonsine née le même jour fille légitime
de Joseph Brilliant journalier et de Adèle St Pierre de cette paroisse.
Parrain Joseph Laforest, marraine Alphonsine Brilliant tante
de l'enfant, lesquels ont signé avec nous. Le père absent. Lector fait.
Joseph Laforest Alphonsine Brilliant
J. Amiot

B. 2.

Marie Lisa Rose Anna
Héroac

Le six Fevrier mil neuf cent quatre nous pretre sous-signé avons
baptisé Marie Lisa Rose Anna née la veille fille légitime de Ludwig
Héroac journalier et de Athémise Aubert de cette paroisse. Parrain
Michel Héroac oncle de l'enfant, marraine Rose Anna Levesque
qui seule a su signer. Le père présent. Lecture faite
Rose Anna Levesque.
J. Amiot

B. 6

Marie Florilda Elmina
Bouchard

Le sept Fevrier mil neuf cent quat nous pretre sous-signé avons
inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Marie
Florilda Elmina Bouchard fille de Stanislas Bouchard marchand et de
Louise Paradis, décédée la veille dans cette paroisse, à l'âge de huit mois.
Présents Charles Thibeault et Stanislas Bouchard qui ont su signer -
Lecture faite Stanislas Bouchard.
J. Amiot

B. 3.

Marie Laura
Auclair.

Le dix Fevrier mil neuf cent quatre nous pretre sous-signé avons
baptisé Marie Laura née la veille fille légitime de Alfred Auclair
journalier et de Cécile Charest de cette paroisse. Parrain Joseph
Pelletier, marraine Marie Jean épouse du parrain, lesquels ont signé
avec nous. Le père absent. Lecture faite. Joseph Pelletier
Marie Jean
J. Amiot

B. 4.

Marie Lida
Auclair.

Le dix Fevrier mil neuf cent quatre nous pretre sous-signé avons
baptisé Marie Lida née la veille fille légitime de Alfred Auclair
journalier et de Cécile Charest de cette paroisse. Parrain Joseph
Picard; marraine Marie Lagacé grand tante de l'enfant et épouse
du parrain, lesquels ont su signer. Le père absent. Lecture faite. J. Amiot

B. 5.

Joseph André
Paradis

Le quatorze Fevrier mil neuf cent quatre nous pretre
sous-signé avons baptisé Joseph André né la veille fils légitime
de Prime Paradis cultivateur et de Marie Chasse de cette
paroisse. Parrain Samuel Paradis frère de l'enfant, lequel
n'a su signer. Marraine Marie Paradis, sœur de l'enfant lequel
a signé avec nous. Le père absent. Lecture faite.
Marie Paradis
J. Amiot